

L'aéroport Marseille-Provence renouvelle sa confiance à Alstef, en lui attribuant la maintenance de ses installations de tri bagage.

Boigny sur Bionne, le 25 mai 2020. Après avoir remporté l'appel d'offre pour la refonte du système de tri de bagage de soute du terminal 1, Alstef a remporté 2 contrats pour la maintenance des installations de tri bagage des 2 terminaux de l'aéroport de Marseille jusqu'en 2028.

Un premier contrat de maintenance est associé à la refonte du système de tri du terminal 1 et sera mis en place au fur et à mesure des mises en service des différentes phases du projet. Le second contrat couvre la maintenance des installations existantes du terminal 1 et du terminal MP2 dédié aux compagnies low cost.

L'objectif est d'assurer une continuité de la maintenance des installations des 2 terminaux tout en accompagnant le transfert progressif du flux de l'ancien système de tri du terminal 1 vers le nouveau système, et en garantissant le bon fonctionnement et l'exploitation des installations de l'aéroport.

Alstef a mis en place une équipe de maintenance qui assurera les prestations de maintenance préventives et correctives. Une hotline a également été ouverte pour compléter le dispositif.

